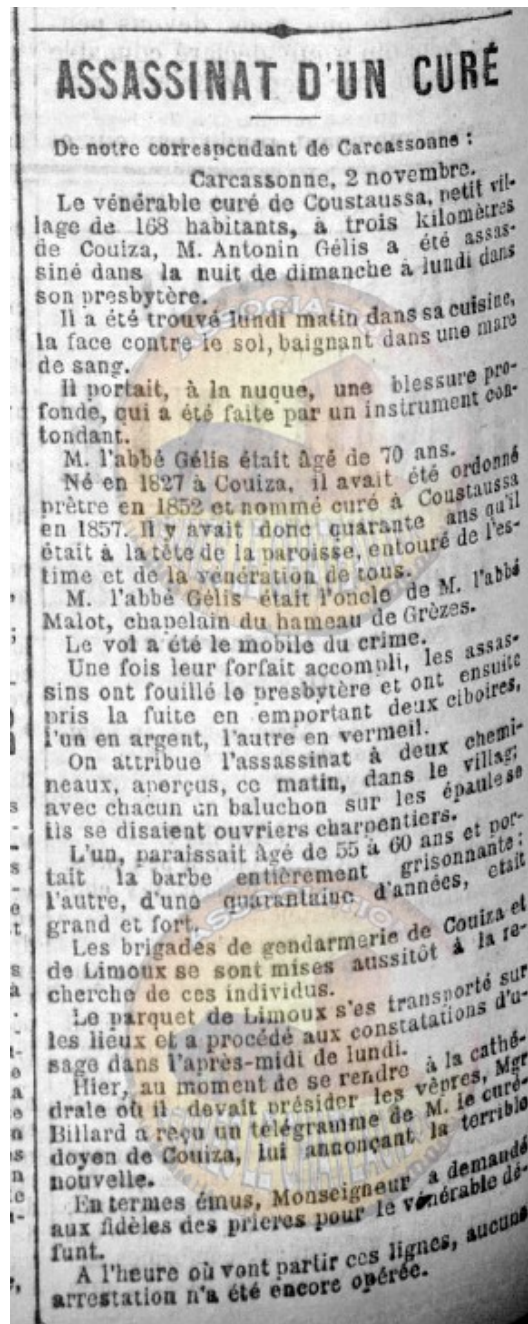


L'AFFAIRE GÉLIS VUE PAR L'EXPRESS DU MIDI (1^{ère} partie)

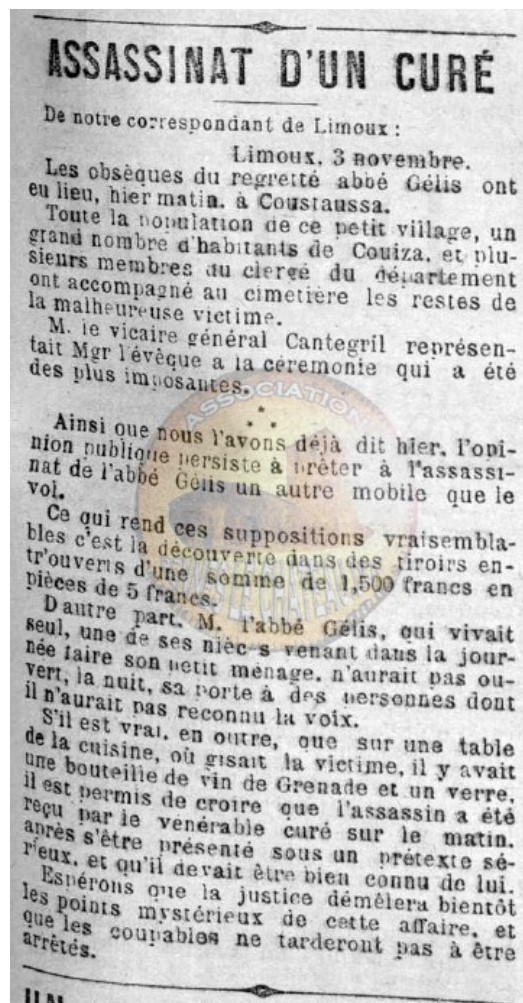
Le journal *L'Express du Midi* a suivi de façon régulière, jusqu'à 1898, l'enquête sur l'assassinat de l'abbé Antoine Gélis qui eut lieu au presbytère de Coustaussa dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1897. Le premier article de ce quotidien fut publié le surlendemain de la tragédie.



L'Express du Midi du 3 novembre 1897

On peut remarquer que les circonstances de la découverte de la victime rapportées dans cette version sont curieusement différentes de celles notées dans les rapports officiels ! En effet, les autorités, arrivées deux heures après la découverte du crime, ont constaté que la victime était disposée sur le dos. Or, la version des journaux régionaux, carcassonnais, toulousains ou plus généralement nationaux, trouve sa source dans *Le Courrier de l'Aude* ou *La Dépêche du Midi* indiquant une position inverse du cadavre, c'est-à-dire que le curé a été découvert la face contre le sol, baignant dans son sang. Par ailleurs, dans les pièces du dossier, on apprend qu'à l'annonce dans le village de ce drame, plusieurs habitants s'étaient rendus au presbytère que le maire fit évacuer avant que n'arrivent les officiels ! Enfin, puisque les journaux les plus proches géographiquement des lieux ne reproduisent pas la version officielle, à laquelle pourtant ils avaient accès, leur version différente provient forcément de témoignages et de constats différents ! En d'autres termes, on peut se demander si le corps du prêtre n'a pas, sans doute par respect, été retourné et disposé tel un gisant par les premiers témoins avant l'arrivée, deux heures après, de la maréchaussée et du juge ?

Le 4 novembre 1897, un autre article fait part au lecteur de ses doutes sur le mobile du crime et apporte des détails sur la nature des sommes retrouvées chez le curé.



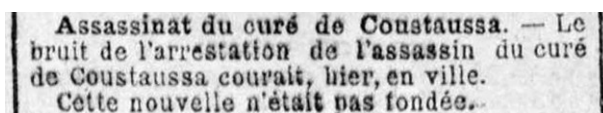
L'Express du Midi du 4 novembre 1897

Le 6 novembre 1897, le journal fait paraître un nouvel article sur la suite de l'enquête qui voit la remise en liberté de deux chemineaux soupçonnés et arrêtés à tort !



L'Express du Midi du 6 novembre 1897

Quelques jours passent, le journal dans sa parution du 11 novembre livre peu d'informations nouvelles !



L'Express du Midi du 11 novembre 1897

Le 18 novembre suivant, *L'Express du Midi* reprend mot à mot un article du *Petit Journal* de la veille laissant entendre que le Parquet voudrait, selon lui, étouffer cette gênante affaire mais n'en donne pas la raison !

À lire la conclusion du chroniqueur, l'affaire est entendue ! Ce n'est qu'une question de temps ! L'assassin connu et surveillé est, pour ainsi dire, sous les verrous...

La suite prouve que non !

L'Assassinat du Curé de Coustaussa

Nous lisons dans le *Petit Journal*, au sujet de cet épouvantable crime :

C'est bien un peu à dessein — tout le monde le dit ici, du moins — que le parquet semble depuis quelque temps vouloir faire le silence sur l'abominable attentat dont le vénérable curé Gélis fut récemment victime.

Non seulement, en effet, l'affaire n'est pas classée, mais elle est, au contraire, suivie avec une attention et une activité des plus persévérantes, de sorte que le sombre mystère qui pèse depuis trop longtemps sur elle ne saurait tarder à être éclairci.

L'instruction a déjà établi que le mobile du crime ne pouvait être ni le vol, ni la vengeance.

Il se trouvait en effet dans la chambre de la victime, au moment de l'assassinat, certaines sommes d'argent et d'or ainsi que des titres soit nominatifs, soit au porteur.

Or, les tiroirs dans lesquels étaient ces objets ont été ouverts et fouillés de fond en comble par l'assassin et pas un centime, pas un titre n'ont été emportés.

On ne peut non plus soupçonner la vengeance.

M. l'abbé Gélis, déjà presque septuagénaire — il avait soixante-neuf ans — vivait tranquille, ne fréquentait personne et se consacrait exclusivement aux devoirs de son ministère.

Il était d'un naturel très calme, n'avait jamais eu de difficulté avec personne depuis quarante ans qu'il desservait cette paroisse et n'avait certainement pas d'ennemi.

L'assassin qui l'a frappé, — la justice en est convaincue aujourd'hui — n'avait qu'un but : le supprimer pour pouvoir librement rechercher dans ses papiers intimes une pièce dont il voulait s'emparer pour la supprimer également.

Cette pièce se trouvait parfaitement, du reste, à l'endroit même où l'assassin est allé la chercher aussitôt après la scène de l'égorgeant.

Elle y était si bien qu'il l'a eue entre les doigts, mêlée à d'autres papiers, qu'il l'a même manipulée à plusieurs reprises, mais toujours sans l'apercevoir, et que, de guerre lasse, aveuglé peut-être par le sang de la victime ou épouvanté par ses râles, il s'est enfui, renonçant à la chercher plus longtemps.

Comme on le pressent, la justice en sait déjà long sur ce drame poignant.

Elle l'a déjà très approximativement reconstitué dans ses détails les plus palpitants et elle en connaît absolument tous les acteurs.

Elle sait qui a frappé l'abbé Gélis ; elle sait comment et pourquoi on l'a frappé.

Encore quelque temps et l'assassin qui, d'ailleurs, est étroitement surveillé à cette heure, sera enfin mis sous les verrous.

L'Express du Midi du 18 novembre 1897

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news